



Sud Ouest

CIC FIGEAC

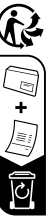
7 AVENUE FERNAND PEZET 46100 FIGEAC



05 65 10 60 70 FAX 05 65 50 73 19



19323@cic.fr BIC : CMCIFRPP



10057
19323

FOURNIL D'ASSIER
510 ROUTE DE GALIOT DE GENOUILLA
46320 ASSIER

RECAPITULATIF ANNUEL DES FRAIS D'ENCAISSEMENT PAR CARTES

01 janvier 2023 - 31 décembre 2023

C/C Contrat Pro Global n° 00020221003 EUR

TITULAIRE(S) : FOURNIL D ASSIER

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
PAIEMENTS DE PROXIMITE AVEC CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	1 055	21 197,74	106,50	74,411050
Cartes de débit	830	13 326,53	67,06	26,653060
Cartes de crédit	163	3 847,15	19,29	11,541450
Cartes commerciales	62	4 024,06	20,15	36,216540
Visa	53	1 247,30	6,70	3,855150
Cartes de débit	32	730,60	3,67	1,461200
Cartes de crédit	15	467,00	2,34	1,401000
Cartes commerciales	5	44,10	0,23	0,981750
Cartes hors Espace Economique Européen	1	5,60	0,46	0,011200
MasterCard	39	550,90	3,28	1,363100
Cartes de débit	19	344,30	1,72	0,710200
Cartes de crédit	5	49,80	0,24	0,149400
Cartes commerciales	1	11,10	0,06	0,166500
Cartes hors Espace Economique Européen	14	145,70	1,26	0,337000
PAIEMENTS DE PROXIMITE SANS CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	15 761	138 768,86	699,30	331,350940
Cartes de débit	12 781	108 883,10	548,72	217,766200
Cartes de crédit	2 648	25 897,85	130,44	77,693550
Cartes commerciales	332	3 987,91	20,14	35,891190
Visa	1 856	16 254,65	84,38	44,154600
Cartes de débit	1 239	10 634,25	53,66	21,268500
Cartes de crédit	478	4 392,00	22,22	13,176000
Cartes commerciales	105	991,95	5,01	9,113800

<<Suite au verso>>

Page 1

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
Cartes hors Espace Economique Européen	34	236,45	3,49	0,596300
MasterCard	716	6 395,85	35,13	18,995990
Cartes de débit	550	4 632,55	23,32	9,841140
Cartes de crédit	82	811,30	4,11	2,433900
Cartes commerciales	37	386,70	1,97	5,350550
Cartes hors Espace Economique Européen	47	565,30	5,73	1,370400
TOTAL	19 480	184 415,30	935,29	474,130830

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française
 Contrat n° 7583965 du 29/11/2022 : Conditions particulières en vigueur du 19/11/2023

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des conditions générales d'adhésion au système de paiement)

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les conditions particulières.
 L'Accepteur d'une part, l'Acquéreur d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Important : Ce document n'est pas une facture.

Il s'agit d'un récapitulatif des commissions perçues au titre de vos encaissements cartes bancaires.

(**) La commission commerçant, outre l'interchange, inclut également l'ensemble des coûts de traitement.
 L'interchange est la commission payée par la banque du commerçant à la banque du porteur de la carte.